CITOYEN PRÊT

Extrait gratuit : Regroupement familial : le dossier pas à pas (PDF)

Le guide pour faire venir votre conjoint et vos enfants : vérifier vos 18 mois de séjour, calculer vos ressources sur 12 mois avec le barème réel, trouver la surface minimale de votre logement selon votre zone, réunir les pièces, déposer à l'OFII, suivre la décision et préparer l'arrivée, avec des calculs pas à pas et des modèles de lettre.

Quelques pages tirées du livret complet. Contenu original rédigé par Citoyen prêt : ce ne sont pas des sujets officiels, et Citoyen prêt n'est lié à aucune administration ni à aucun jury.

Gratuit, sans inscription. Aucune préparation ne garantit un résultat.

Avant de commencer

À qui sert ce guide

Ce guide est pour vous si vous vivez en France avec un titre de séjour et que vous voulez faire venir votre **conjoint** et vos **enfants mineurs** qui vivent à l'étranger.

Le regroupement familial est une procédure longue, avec plusieurs administrations : l'**OFII** (Office français de l'immigration et de l'intégration) reçoit le dossier, le **maire** vérifie vos ressources et votre logement, le **préfet** décide, puis le **consulat** délivre les visas. Une erreur au début (logement trop petit, ressources mal calculées, pièce manquante) peut coûter des mois.

Ce guide vous aide à vérifier vos conditions **avant** de déposer, avec les vrais barèmes de ressources et de surface, des listes à cocher, des calculs pas à pas et un calendrier.

> **Important.** Ce guide n'est pas un conseil juridique. Les textes (Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, CESEDA) et l'OFII font foi. Pour un refus, un cas de polygamie, de kafala ou de divorce compliqué, demandez l'aide d'une association ou d'un avocat.

Le parcours en 8 étapes

Étape	Qui	Délai prévu par les textes
1. Vérifier les conditions (séjour, ressources, logement, famille)	Vous	Avant de déposer
2. Préparer le dossier et les traductions	Vous	Plusieurs semaines, selon les actes étrangers
3. Déposer à l'OFII, en ligne ou par recommandé	Vous	Un seul mode de dépôt
4. Contrôle du dossier et attestation de dépôt	OFII	Si le dossier est complet
5. Vérification des ressources et du logement	Maire	Avis dans les 2 mois (sinon réputé favorable)
6. Décision	Préfet	6 mois à partir du dépôt du dossier complet (silence = refus)
7. Visa de long séjour pour la famille	Consulat de France	À demander sans délai après l'accord
8. Arrivée, validation du visa, visite médicale, CIR	Famille et OFII	Entrée dans les 3 mois après les visas ; validation en ligne dans les 3 mois après l'arrivée

Source : Service-Public.fr F11166 (vérifiée le 1er juin 2026) et CESEDA, articles L434-1 à L434-12 et R434-1 à R434-36 (Légifrance), consultés le 21 octobre 2026.

Vérification express : pouvez-vous déposer ?

- ☐ Je ne suis pas citoyen européen (la procédure vise les ressortissants de pays hors Union européenne)
- ☐ Je vis en France depuis au moins **18 mois** en séjour régulier
- ☐ J'ai un titre admis : carte de séjour d'au moins 1 an ou pluriannuelle, carte de résident, carte de

longue durée-UE, ou récépissé de renouvellement

- ☐ Ma famille vit à l'étranger (sauf cas de regroupement « sur place »)
- ☐ Mon conjoint a au moins 18 ans et nous sommes légalement mariés
- ☐ Les enfants concernés ont moins de 18 ans au jour du dépôt
- ☐ Mes ressources des 12 derniers mois atteignent le barème (chapitre « Les ressources »)
- ☐ Mon logement atteint la surface minimale de ma zone (chapitre « Le logement »), ou je l'aurai à l'arrivée de la famille

Si une case reste vide, lisez le chapitre correspondant avant de déposer : un dossier qui ne remplit pas les conditions sera refusé, et vous aurez perdu du temps.

> **Ressortissants algériens.** Les règles sont différentes (accord franco-algérien) : 1 an de résidence au lieu de 18 mois, notamment. Elles sont résumées dans le chapitre « Qui peut demander ». **Mayotte** a aussi des règles propres (3 ans de séjour avec un titre d'au moins 5 ans).

Comment utiliser ce guide

1. Lisez « Qui peut demander » et cochez votre situation.
2. Faites le **calcul des ressources** avec le tableau sur 12 mois.
3. Mesurez votre logement et comparez avec le **tableau des surfaces** de votre zone.
4. Réunissez les pièces avec les **listes à cocher**.
5. Déposez, puis remplissez le **tableau de suivi**.
6. Préparez l'**arrivée** de votre famille pendant l'instruction : le chapitre « L'arrivée en France » vous dit quoi transmettre et quand.

Le livret complet

Regroupement familial : le dossier pas à pas (PDF), 29 € TTC, paiement unique.

- Barème de ressources 2026 et calcul sur 12 mois
- Surface minimale de votre logement, zone par zone
- Pièces à cocher, dépôt OFII, délais, recours
- 3 modèles de lettre, fiches de suivi

Détail et conditions de vente : citoyen-pret.fr/packs/guide-regroupement-familial/